

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 29/06/2026

N/Réf. : BXL22781_761_PU
Gest. : KD
V/Réf. : J109/2026
NOVA : 04/PU/2019845

BRUXELLES. Rue Jenneval, 4
(= façade avant en zone de protection du site des squares Ambiorix, Marie-Louise, Marguerite et de l'avenue Palmerston)
PERMIS D'URBANISME: démolir le volume de la toiture et rehausser la maison de 1 niveau couronné par une nouvelle toiture à versant comprenant 2 niveaux et diviser la maison unifamiliale en 3 logements (1 apart 1 chambre, 1 duplex 3 chambres et 1 triplex 3 chambres) et aménager une terrasse aux 1er et 2ème étages ; et d'autre part, remplacer les menuiseries en façade avant

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur-Adjoint,

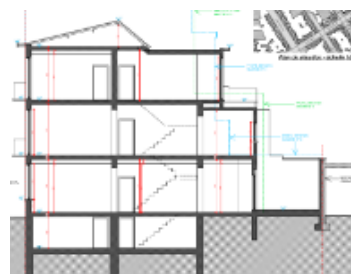
En réponse à votre courrier du 01/06/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 24/06/2026, concernant la demande sous rubrique.



Localisation (extrait Brugis)



Élévation avant actuelle et projetée (extraits du dossier)



Coupe actuelle et projetée (extraits du dossier)



La CRMS souscrit à la rehausse projetée, car elle n'aura pas d'impact négatif sur les perspectives vers et depuis les squares classés. Elle demande d'apporter un soin particulier au choix de matériaux et à leur mise en œuvre afin de garantir la cohérence de l'intervention et sa bonne intégration dans la façade existante.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur-Adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.

A blue ink signature of A. Autenne.

A. AUTENNE
Secrétaire

A blue ink signature of S. Van Acker.

S. VAN ACKER
Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urb.a.ccueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; marie-laure.cartal@brucity.be